

CONTROLE SANITAIRE DE LA QUALITE DE L'EAU DES PISCINES

prévu par les articles L.1332-1 à 9 et D.1332-1 à 13 du Code de la Santé Publique, l'Arrêté du 26 mai 2021

Liste des destinataires :
PISCINE D'EAUBONNE

PISCINE EAUBONNE EAUBONNE

Affaire suivie par : I. BERNARD (01 34 41 14 89)

Prélèvements effectués le : 18/01/2023

Prélèvements, mesures de terrain et analyses effectués pour l'ARS-DD95 par le Laboratoire Départemental d'Analyses du Val-d'Oise (Ldae95)

Paramètres	Unités	Références de qualité*	Limites de qualité*	Signification	GRAND BASSIN EAUBONNE	PETIT BASSIN EAUBONNE
					Résultats	Résultats
Température de l'eau	°C	33°C**	36°C**	Une température supérieure à 36°C présente un risque pour la femme enceinte.	28,1	29
Transparence	sans objet	-	-	Une transparence mauvaise présente un risque de sécurité du baigneur.	Bonne	Bonne
pH	unité pH	-	6,9 à 7,7	Il agit sur la désinfection et sur le confort du baigneur.	7,5	7,6
Chlorures	mg/L	250	-	Produit de dégradation du chlore. Une valeur supérieure à 250 mg/L peut traduire un renouvellement insuffisant de l'eau.	340	130
Stabilisant	mg/L	-	75	Il limite la dégradation du chlore sous l'effet des UV.	0	0
Chlore total	mg(Cl ₂)/L	-	-		1,85	1,51
Chlore libre	mg(Cl ₂)/L	-	-	Désinfectant de l'eau en l'absence de stabilisant. Non mesuré si le stabilisant est supérieur à 15 mg/L	1,52	1,2
Chlore libre actif	mg(Cl ₂)/L	-	0,4 à 1,4	Non mesuré lorsque le stabilisant est supérieur à 15 mg/L.	0,75	0,55
Chlore combiné	mg(Cl ₂)/L	-	0,6	Si cette valeur est trop élevée, l'eau est irritante pour les muqueuses, les yeux et les voies respiratoires.	0,33	0,31
Carbone organique total	mg(C)/L	5	-	Matière organique dans l'eau. Une valeur élevée traduit un renouvellement insuffisant de l'eau.	3,4	2,3
Germes à 36°C	n/mL	100	-	Germes d'origine environnementale ou humaine, indicateurs d'un mauvais fonctionnement du traitement de l'eau.	0	0
Pseudomonas aeruginosa	n/(100mL)	-	0	Germes d'origine environnementale, indicateurs de la survie des germes pathogènes dans l'eau.	0	0
Staphylocoques pathogènes	n/(100mL)	-	0	Germes témoins indicateurs de risque de contamination interhumaine.	0	0
Entérocoques	n/(100mL)	-	0	Germes témoins, indicateurs de contamination fécale récente.	0	0

* Seuils (applicables pour des bassin d'eau douce) à ne pas dépasser (limites) ou indicateur de dysfonctionnements sans impact direct sur la santé (références)
 ** Seuils applicables aux baignades à remous uniquement

CONCLUSION(S) SANITAIRE(S) :	
GRAND BASSIN EAUBONNE :	L'eau du bassin est conforme aux limites de qualité mais ne satisfait pas aux références de qualité définies par la réglementation en vigueur.
PETIT BASSIN EAUBONNE :	L'eau du bassin est conforme aux exigences de qualité définies par la réglementation en vigueur.

mercredi 25 janvier 2023

P/ Le Directeur général de l'ARS,

L'ingénieur d'études sanitaires,

Signé

Astrid Revillon

Les résultats du contrôle sanitaire doivent être affichés de manière visible pour les usagers (article D1332-10 du Code de la Santé Publique)